

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1761)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT****N ° 933**

présenté par
M. Sommer et M. Lescure

ARTICLE 13 BIS

À la première phrase de l'alinéa 11, substituer aux mots :

« leur annexe »

les mots :

« ses annexes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.